

mander qu'elle soit rapportée. La Prusse désintéressée dans la question, soutient la Russie et l'Autriche. Sir Bulwer hésite. Abdi-Pacha est revenu de son inspection des côtes de la mer Noire. Il a eu, avec Fuad Pacha, une conférence à laquelle assistaient le marquis de Moustier et sir Bulwer. Nousret Pacha a reçu une mission analogue pour Varna et les côtes de Bulgarie.

Hambourg, 14 avril.

On mande d'Héligoland en date d'hier : Les croiseurs danois ont capturé un brick et un schooner dont la nationalité est inconnue. Ils arrêtent tous les navires qui entrent ou qui sortent.

Hambourg, 15 avril.

Les Nouvelles de Hambourg dépeignent, d'après des lettres de Copenhague du 13, les dispositions des esprits dans cette capitale comme très graves. Il n'est pas encore question de l'évacuation volontaire des positions de Duppel. On y expédie, au contraire, continuellement de nouvelles troupes.

Cuxhaven 14 avril, (après-midi.)

D'après des avis officiels, plusieurs bâtiments de guerre danois croisent à l'embouchure de l'Elbe. On dit qu'il y a deux frégates, deux corvettes et d'autres navires plus petits qui ont déjà capturé trois bâtiments.

Berne, 15 avril.

Le conseil fédéral a résolu de remettre en vigueur les décrets d'expulsion lancés contre Mazzini. Les autorités cantonales ont reçu des ordres en conséquence.

Londres, 15 avril.

Garibaldi est allé, hier soir à l'Opéra. Le Times dit que jamais public si distingué n'avait rempli le théâtre. Garibaldi a été reçu avec enthousiasme. Il se rend aujourd'hui à Bedford.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE

On assure qu'il est question d'abolir complètement les octrois à l'entrée des villes. Ce projet n'est encore qu'un projet qu'à l'état d'étude, mais il est fondé, paraît-il, sur des considérations sérieuses.

L'énorme déficit qu'une telle mesure occasionnerait dans les budgets municipaux serait comblé par un impôt municipal ayant les mêmes bases que les impôts indirects. On prendrait pour point de départ le loyer des contribuables, la cote mobilière et la patente.

Ce système déjà pratiqué en Belgique et dans d'autres pays présente d'incontestables avantages, mais peut-être a-t-il aussi de graves inconvénients. Quel qu'il soit ce projet n'étant comme nous l'avons dit, on commençant, qu'à l'état d'étude, ne sera pas mis de sitôt en exécution.

Nous pouvons confirmer la nouvelle de l'arrivée du Maréchal Forey.

C'est lundi après-midi, que Son Excellence visitera notre ville.

Selon son désir, il n'y aura pas de réception officielle.

Un commencement d'incendie a eu lieu dans la nuit du vendredi au samedi, vers deux heures, chez le sieur Walleys, pâtisseries, place Notre-Dame. Le feu a été maîtrisé par les habitants de la maison.

La cause de cet incendie n'est pas encore connue.

La perte est évaluée à environ 150 fr., couverts par une assurance à la Compagnie La Confiance.

Les nommés Dumortier, Desrumaux et Péliissier, dont nous avons annoncé l'arrestation pour divers vols commis sur le champ de foire ont comparu, hier, devant le tribunal correctionnel de Lille.

Dumortier et Desrumaux ont été acquittés comme ayant agi sans discernement, mais ils ont été envoyés dans une maison de correction, le premier pendant un mois et le second pendant quinze jours. Quant à Péliissier il a été condamné à un mois de prison.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

On a signalé souvent le mauvais état des quais du canal, ou pour être plus exact, l'absence totale de quais.

Il serait utile de relever le nombre et le genre d'accidents qui sont arrivés grâce à cet état de choses qui dure depuis vingt ans et s'aggrave de plus en plus.

On serait étonné du nombre de victimes si l'on faisait cette triste statistique. Les malheurs connus du public sont déjà en grand nombre, en trop grand nombre.

Fera-t-on un jour un quoi ? Le projet d'établissement d'une promenade sera-t-il mis en exécution ? L'agrandissement général, voté par le conseil, aura-t-il lieu ? On se plait à l'espérer.

Mais tous ces projets ne peuvent avoir leur achèvement de si tôt. Des travaux aussi importants ne se font pas aussi rapidement en province qu'à Paris.

Mais en attendant que ce quartier subsiste une transformation complète, l'administration ne fera-t-elle pas quelques améliorations provisoires ?

1° Un chemin mieux entretenu et bordé de garde-fous indispensables; quelques particuliers en ont fait placer devant leurs habitations et ils ont bien fait, — ils évitent ainsi à leurs voitures une chute dan-

gereuse comme celle qu'a faite dernièrement un tombereau, cheval, voiture, tout est tombé dans le canal.

Pour quelques points garantis de tout accident, cent autres présentent des dangers imminents.

Au Pont de la Gendarmerie, les garde-fous cessent trop brusquement; on devrait les prolonger en tournant jusque sur le chemin; il y a là, devant les piétons, des trous beants et profonds où, par une nuit noire, on peut parfaitement tomber.

Supposez un cheval ombrageux ou emporté, une maladresse de cocher, et hommes, voitures et chevaux peuvent être précipités dans le canal et à une hauteur assez grande.

Les talus dégradés et qui se dégradent chaque jour davantage, sont susceptibles d'éboulement. La roue d'une voiture un peu lourde peut faire céder le terrain et entraîner voiture et marchandises. Je ferai remarquer que ce chemin à certains passages, est très étroit et que deux voitures auraient peine à s'y croiser.

Il faut ajouter que l'hiver c'est plutôt un cloaque, une sorte de marécage, qu'une rue.

C'est un nouvel accident qui m'a suggéré ces réflexions; je les soumets à qui de droit, et je vous prie, monsieur le Directeur, de vouloir bien les accueillir dans votre journal.

Cet accident n'a pas eu de suites fâcheuses, le hasard a favorisé singulièrement celui qui aurait pu en être la victime, c'est-à-dire un tisserand qui conduisait de la laine sur une brouette. Arrivé devant le Pont de la Gendarmerie, il chercha à se garer vivement d'une voiture qu'il avait aperçue trop tard. Il détourna sa brouette, mais calculant mal la distance, qui le séparait du bord et la force d'impulsion, il fut entraîné avec son fardeau le long du talus presque à pic à cet endroit.

Le fardeau lui-même, la laine enfermée dans un sac, amortit le coup et il se releva sans la moindre blessure mais fort effrayé comme on le pense bien.

C'est un fait de plus à ajouter à l'appui de mes réclamations justes, je le crois.

Agréez, je vous prie, Monsieur, etc.

Un abonné
L....

Les accidents dont parle notre correspondant ont démontré, trop souvent déjà, les dangers que présentent les abords du canal et nous serions heureux qu'on voulût bien comprendre qu'il faut se hâter de les faire cesser.

Mais, si comme on nous l'assure, nos édiles se sont occupés depuis longtemps de cette importante question, le long retard apporté à sa solution ne doit-il pas être attribué à l'impossibilité qu'il y a, pour la Ville, de construire des quais sur des terrains formant, pour la plupart, des propriétés particulières ?

Dans ce cas, il serait à souhaiter que les propriétaires de ces terrains s'entendissent avec l'Administration municipale.

Nous aimons à croire que l'auteur de cette lettre n'a aucun motif particulier pour plaider la cause des riverains du canal. Qu'il nous permette cependant de rappeler ici ce que nous avons déjà dit : — Certaines personnes semblent ignorer que nous devons toujours être en mesure de prouver les faits que nous publions; si nous insistons pour connaître les noms de nos correspondants, ce n'est pas dans le but de les livrer à la publicité, mais afin de pouvoir vérifier, au besoin, l'exactitude des assertions contenues dans les lettres que nous recevons journalièrement.

J. REBOUX.

L'idée de renvoyer aux calendes grecques les travaux du canal de Roubaix, sourit beaucoup au Propagateur qui s'efforce, nous ignorons dans quel but, de prouver que ces travaux ne pourront être entrepris cette année.

Nous savons d'assez bonne source que le gouvernement s'occupe en ce moment d'une combinaison destinée à donner une nouvelle impulsion aux travaux publics parmi lesquels le canal de Roubaix figure en première ligne.

Puisse la réalisation prochaine de cette importante mesure ne pas trop contrarier le Propagateur.

J. R.

Les amis et connaissances de M. EMILE WERQUIN, qui n'auraient pas reçu de billet de faire part de son décès, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à ses funérailles, qui auront lieu le lundi 18 avril, à l'église Notre Dame, sa paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Traversière 8.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 18 avril, à 8 heures du soir.

Des composés du calcium. (Suite.)

1° Propriétés physiques et propriétés chimiques du plâtre. — Miracle chimique. — Emplois du plâtre. — Usage du plâtre chez les anciens.

2° Du stuc et de sa fabrication. — Faux marbres.

3° Plâtre durci par l'alun, par le sulfate de zinc, par le silicate de potasse. — Ses nombreux avantages sur le plâtre ordinaire. — Pierres de taille factices de Duménil.

4° Eaux sélénitiques dites dures ou crues. — Moyens de les reconnaître. — Inconvénients qu'elles présentent dans les ateliers de blanchiment et de teinture et dans les usages domestiques. — Comment on peut les rendre propres à tous les besoins domestiques.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 20 avril, à 8 heures du soir.

Effets de la décharge d'une bouteille de Leyde.

1° Effets physiologiques : commotion, chute, carreaux fulminants, choc latéral et en retour.

2° Effets physiques : inflammation des matières combustibles.

3° Effets mécaniques : perce-carie.

COURS PUBLIC DE LANGUE ANGLAISE.

La réouverture du cours public de langue Anglaise aura lieu le mardi 19 courant.

Nous rappelons que ce cours a lieu le mardi et le jeudi de chaque semaine, dans la salle affectée aux Cours de Physique et de Chimie.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 15	le 16	hausse	baisse
3 % ancien	66.50	66.80	» 30	»
4 1/2 au compt.	93.60	93.55	»	» 5

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

LE COTON EN ALGÉRIE.

(Suite et fin.)

Voit nos deux derniers numéros.

Voici l'article du *Moniteur de l'Algérie* en réponse à la lettre adressée à l'Empereur par M. Herzog :

« Dans une lettre adressée à S. M. l'Empereur, publiée dans le journal le *Temps*, M. Herzog, manufacturier et membre du conseil général du Haut-Rhin, se plaint de beaucoup de vicissitudes des lenteurs administratives subies par l'instruction du projet d'aliénation des terres de l'Habra. »

« Il ne s'agit pas, dans cette affaire, de la préparation d'un simple cahier des charges pour l'adjudication de 24,000 hectares de terre. Il s'agit aussi d'un travail considérable et peu pratiqué chez nous; la construction du barrage-réservoir destiné à l'irrigation de ces terres. C'est la réduction du projet de ce grand ouvrage seule, qui, par suite des remaniements successifs auxquels elle a donné lieu, a entraîné les lenteurs dont se plaint M. Herzog. »

« Un projet de barrage en terre avait déjà été élaboré, mais l'Administration, éclairée par les études récentes faites sur le mode de construction des barrages de l'Espagne par un ingénieur de l'Algérie, touché des craintes sur la solidité d'un ouvrage de cette nature, et elle demanda, préalablement à toute décision, la production d'un nouveau projet préparé au triple point de vue comparatif d'un barrage en terre, d'un barrage mixte, c'est-à-dire en terre et en maçonnerie, et d'un barrage exclusivement en maçonnerie. »

« Demandé au mois de juin 1863, ce travail a été préparé, toute affaire cessante, par M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, examiné d'urgence par le conseil consultatif et transmis sans délai au ministère de la guerre, pour être soumis à l'examen réglementaire du conseil général des ponts et chaussées et à l'appréciation du Conseil d'Etat. »

« Le système de barrage en maçonnerie ayant prévalu comme offrant seul des conditions suffisantes de solidité, — (la récente catastrophe de Sheffield démontre la sagesse de cette décision) — un projet définitif a été prescrit. »

« Ce projet définitif, parvenu à Alger le 22 février 1864, a été transmis par le courrier du lendemain 23, à S. Exc. M. le ministre de la guerre. »

« Le Conseil d'Etat a adopté, et tout fait espérer que le décret à intervenir ne tardera pas à être rendu. »

« On peut regretter avec M. Herzog les retards qui se sont produits pour l'aliénation des terres de l'Habra; mais il résulte de ce qui précède que ces retards ont été nécessaires, indispensables même; qu'ils doivent concourir à la réussite de l'entreprise, en enlevant par le nouveau système adopté toute chance de rupture du barrage, en même temps que tout danger pour les populations; que la construction en maçonnerie du barrage projeté, au lieu d'une construction en terre, explique d'une manière naturelle la différence existant entre le prix de vente primitif et celui prévu au nouveau cahier des charges. »

« Au reste, quel que soit le désir que l'on éprouve de voir les terres de l'Habra livrées dans le plus bref délai possible à la culture du coton, ce n'est pas uniquement à la culture de cette exploitation que tient le développement de notre culture cotonnière. »

« L'Algérie, loin d'avoir à envier les progrès des contrées que M. Herzog lui offre en exemple, nous semble, dans la dernière campagne, avoir dépassé l'espérance de ceux qui comptaient le plus sur son succès. »

« En effet, tandis que la récolte de 1862 a produit en coton égrené 127,833 kilogr., les exportations au 15 mars dernier, c'est-à-dire deux mois et demi avant la clôture des récoltes, s'élevaient déjà à 240,000 kil., soit 2,400 balles de 100 kil. Différence de un à deux dès à présent. Ce résultat est d'autant plus digne de remarque qu'il n'est le fait ni d'une campagne, ni d'un grand industriel, faisant un effort immense de culture en vue d'une circonstance exceptionnelle, mais le produit du travail individuel d'un nombre considérable de petits propriétaires et la preuve du développement normal d'une production désormais entrée dans les assoulements réguliers de la culture algérienne. »

« La lettre de M. Herzog se termine par une accusation d'inertie contre l'Administration locale de l'Algérie, et notamment contre l'autorité militaire. L'exemple était mal choisi pour une pareille accusation, car il n'est pas une question qui ait été prise plus à cœur, et dont l'instruction ait été poursuivie avec le plus vif désir d'arriver à une heureuse solution. »

« Cette solution, c'est aux capitalistes à nous la donner désormais. Avis à M. Herzog. »

Le *Moniteur industriel* publie les lettres suivantes qui lui sont adressées :

Monsieur,

Le *Constitutionnel* ayant reproduit le 3 avril une réponse du *Moniteur de l'Algérie* à ma lettre à l'Empereur, sans toutefois publier cette dernière, j'ai dû lui adresser quelques observations susceptibles de permettre à ses lecteurs d'apprécier la question en connaissance de cause. Ce journal ne paraît pas disposé à accorder sa publicité à mes observations, malgré la prière que je lui en ai faite. Je vous serais obligé d'insérer ma lettre à M. Boniface, gérant du *Constitutionnel*, dans votre prochain numéro, d'autant plus que vous avez vous-même publié l'article du *Moniteur de l'Algérie*.

Logelbach, 12 avril. ANT. HERZOG.

A Monsieur Boniface, gérant du *Constitutionnel*.

Monsieur,

Votre numéro du 3 avril reproduit, avec commentaire, un article du *Moniteur de l'Algérie* en réponse à une lettre que j'ai adressée à l'Empereur à la date du 18 février, et fait insérer au *Temps* du 16 mars. Cette lettre n'ayant pas paru dans vos colonnes, et les explications du *Moniteur de l'Algérie* impliquant un défaut de justice dans mes assertions, vos lecteurs ne peuvent apprécier la question en toute connaissance de cause. J'espère, monsieur, que votre impartialité vous fera accueillir les quelques observations que je crois devoir vous adresser.

Dans l'ensemble des faits, la question de l'Habra n'est qu'un épisode; je m'en suis emparé parce que j'y ai joué un rôle actif. Mais la cause essentielle de mes plaintes, c'est le sentiment amer de voir que notre belle colonie a si peu profité de la situation exceptionnelle qu'elle avait placée les événements d'Amérique.

Le *Moniteur de l'Algérie* est satisfait du progrès de notre colonie. A l'entendre, nos positions n'ont rien à envier aux contrées limitrophes. La production du coton égrené, dit en effet la feuille officielle, s'est élevée de 127,000 à 240,000 kilogrammes, et elle se trouve d'autant plus satisfaisante que « ce résultat n'est le fait ni d'une campagne ni d'un grand industriel faisant un effort immense de culture en vue d'une circonstance exceptionnelle, mais le produit du travail individuel d'un petit nombre de propriétaires, etc. »

Evidemment le *Moniteur d'Algérie* n'a pas oublié les « loges qu'il donnait en avril 1863 aux efforts de M. Jean Dollfus; il a reconnu l'émulation excitée par ses prêts parmi les petits propriétaires de l'Algérie. Sans doute, il n'ignore pas non plus les avances gratuites faites par MM. Masquelier fils et Compagnie, ni celles de mon représentant aux planteurs de la province d'Oran. Il a dû connaître les efforts que j'ai tentés pour encourager la culture du cotonnier chez les indigènes, les avances faites à 89 arabes des tribus Alba, Chellaba, Ferragas, etc., ayant dû être autorisées par l'Administration militaire, qui y a consenti avec empressement. Ces encouragements, dus à deux industriels, à des négociants, à raison de 250 fr. par hectare, provoquant la mise en culture de 1200 hectares. Dans cette année tout exceptionnelle, mes plantations ont donné une récolte nette de 220 kilog. de coton égrené par hectare, et, appliquant ce chiffre aux 1200 hectares, leur rendement serait de 264,000 kilog., soit 24,000 de plus que n'en indique le *Moniteur de l'Algérie* pour la production totale au 15 mars. En admettant, du reste, sans réserve la version du *Moniteur de l'Algérie*, et en reconnaissant les efforts des petits colons, peut-on se féliciter d'être arrivé à une récolte de 240,000 ou même de 300,000 kilog. de coton? C'est la consommation d'une filature de moyenne importance de notre département.

La récolte en Algérie a été en 1858 de 150,000 kilog.; elle est, en 1863-1864, de 300,000 kilog. En cinq ans, elle a doublé. Pendant ce temps, l'Italie méridionale, qui n'exportait rien en 1858, a exporté, en 1863-1864, 8 millions de kilog.; les îles de la Grèce et la Macédoine récoltent maintenant 80,000 balles de 100 kilog., et l'Egypte, triplant sa production depuis 1861, donnera cette année près de 340,000 balles de 250 kilog., soit 85 millions de kilog.

S'il connaît ces résultats, comment le *Moniteur de l'Algérie* peut-il se féliciter des progrès réalisés? En présence de ces chiffres, la production de l'Algérie n'appuie pas la comparaison avec les autres contrées de la même zone, et j'ai bien lieu de souffrir dans mon amour-propre national de la lenteur de ce développement.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération bien distinguée.

Logelbach, 5 avril 1864. ANT. HERZOG.

Tribunaux.

Par un arrêt de la Chambre correctionnelle de la Cour impériale de Dijon, du 13 janvier 1864, devenu définitif, le sieur Charles-Joseph-Nicolas Robin, propriétaire et gérant du journal le *Courrier de Saint-Etienne*, et le sieur Jean-Charles-Robert Hyenne, rédacteur du même journal, tous deux demeurant à Saint-Etienne (Loire), déclarés coupables du délit de diffamation par la voie de la presse, en publiant dans le numéro du 25 mai 1863 du journal le *Courrier de Saint-Etienne* un article commençant par ces mots : « C'est depuis trois jours dans nos bureaux une véritable procession d'électeurs qui viennent se plaindre de ce qu'ils ne sont pas inscrits... » et finissant par ceux-ci : « Nous publierions d'abord la liste complète, nous réservant d'aviser ensuite comme il conviendra de le faire, » ont été condamnés, savoir : Robin à 15 jours d'emprisonnement et Hyenne à 8 jours de la même peine, et en outre solidairement Robin à 350 francs d'amende et Hyenne à 50 francs d'amende; tous deux solidairement et par corps à 500 francs de dommages-intérêts envers le sieur Faure-Belon, maire de Saint-Etienne, partie civile, et en tous les dépens.

L'importance de l'arrêt suivant que vient de rendre la Cour impériale, Chambre

des appels de police correctionnelle n'a pas besoin d'être expliquée. Un médecin, le docteur Albrand, demeurant rue Pigalle, 42, était cité le 11 mars dernier devant la police correctionnelle sous la double prévention de diffamation et de divulgation d'un décret professionnel à la requête d'un clerc d'huissier. Le tribunal apprend que le docteur Albrand avait déjà subi 6 mois de prison pour escroquerie et 5 ans de prison pour faux, condamna ce dernier pour divulgation du secret professionnel à un an de prison 500 francs d'amende cinq ans de surveillance de la haute police et 1,000 francs de dommages-intérêts.

Judi la Cour a consacré une partie de son audience à l'examen de l'appel interjeté par le condamné. M^e Jules Favre a plaidé pour Albrand, M^e Craquelin pour le clerc d'huissier.

La Chambre des appels, après une assez longue délibération, a confirmé purement et simplement la décision des premiers juges.

M. le procureur-général Dupin, portera la parole dans l'affaire du pourvoi en cassation de M. Armand contre l'arrêt de la Cour impériale d'Aix qui l'a condamné envers Maurice Roux en 20,000 francs de dommages-intérêts.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 15 avril.

Après avoir reçu la nouvelle de l'acceptation de la couronne mexicaine par l'archiduc Maximilien, l'Empereur Napoléon a fait télégraphier à Miramar :

« L'Impératrice et moi, nous souhaitons à Vos Majestés Impériales mille prospérités. Nous prions Dieu pour l'Empereur et l'Impératrice du Mexique. »

Le général Frossard a été reçu par l'empereur Maximilien avec la plus grande distinction et on assure qu'au retour du général Bazaine, le général Frossard serait envoyé au Mexique avec le titre de commissaire général de la France.

L'empereur Maximilien est attendu lundi à Civita-Vecchia. S. M. se rendra immédiatement à Rome où elle restera jusqu'à mercredi matin, et se rembarquera le même jour à Civita-Vecchia pour le Mexique.

On nous assure, dit le *Boersenhalle*, que les adieux de l'empereur d'Autriche à son frère ont été assez froids. Il est incontestable que l'idée d'un empire mexicain, avec un archiduc autrichien pour souverain, a rencontré jusqu'au dernier moment, dans les cercles officiels de Vienne, la résistance la plus décidée. La fermeté de caractère de l'archiduc, seule, a pu triompher de cette opposition, et maintenant que l'impuissance de tous ces efforts est constatée, le mot d'ordre dans les régions de Vienne est celui-ci : « Le Mexique et son empereur sont étrangers à l'Autriche et à ses intérêts. »

Demain samedi, M. Hidalgo sera reçu aux Tuileries avec le cérémonial habituel, pour présenter ses lettres de créance à l'Empereur, et en même temps la notification de l'avènement au trône du Mexique de l'empereur Maximilien I^{er}.

Une correspondance assure qu'au départ du paquebot d'Alger le bruit courait que quelques tribus du sud avaient pris les armes. Cette nouvelle, si elle n'est pas controuvée, est au moins exagérée.

On mande de Turin que l'on confectionne plusieurs milliers de chemises rouges. Les dépôts d'armes dissimulés sur plusieurs points renferment 30,000 fusils. Les enrôlements se font avec le plus grand mystère mais très activement.

Une feuille de Gènes, l'*Unità italiana*, publie une Adresse couverte de nombreuses signatures, à James Stansfeld, membre de la Chambre des communes d'Angleterre. Il y est dit :

« L'Italie que, dans la personne de Joseph Mazzini, Son Honneur, vous avez honorée d'une manière si éclatante, aura, nous n'en doutons pas, un souvenir impérissable de votre bienfait. »

Entendons-nous. De quel bienfait s'agit-il? Est-ce des banknotes qui ont servi au débarquement de Marsala, ou des guinées qui devaient servir au meurtre de Napoléon III, et que Greco a reçues « trop tard » de Londres?...

Il fallait s'y attendre, John Bull cache l'embarras secret que lui cause Garibaldi sous des cris tapageurs et des phrases fanfaronnes. Ainsi le *Times* explique l'accueil enthousiaste fait au général par l'intérêt immense que l'Angleterre a toujours porté à l'Italie. Il va jusqu'à dire que lorsque la marche des événements viendra à être jugée « l'historien reconnaîtra que l'émancipation de l'Italie est due en grande partie à l'appui du gouvernement et du peuple anglais. » Après cela, nous n'avons qu'à nous taire, dit le *Constitutionnel*. Il paraît que Montebello, Magenta, Solferino sont des victoires anglaises. Voilà comme on écrira un jour l'histoire... en Angleterre.

M. Thiers prendra la parole à l'ouverture de la discussion générale du budget. Il s'occupera spécialement de la situation intérieure. On pense que la délibération commencera lundi.

M. Berryer est complètement remis de l'indisposition qui l'a retenu pendant quelques jours absent de la Chambre. Il prendra part aussi à la discussion du budget.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.